

Trajectoires de vie, pauvreté et santé

Au-delà des étiquettes

DOSSIER

Christopher McAll
Jiad Awad
Jean-Yves Desgagnés
Jean Gagné
Baptiste Godrie
Nancy Keays
Marie-Carmen Plante
Nadia Stoetzel

CREMIS

« La plupart du temps, c'est des soupes. Qu'est-ce que tu veux faire avec une soupe dans une journée ? Tu as faim, tu ne peux pas dormir la nuit avec une soupe dans le ventre. Ça fait que quand c'est la journée qu'ils font une soupe, bien je suis fait [...] S'il y a une soupe, tu vas entendre : Ah tabarnac ! Parce que ça veut dire qu'on ne dormira pas de la nuit. »

« On était à l'hiver, on était en février. Ah oui, là ça me revient... Ouh, puis c'est pas drôle. [...] On m'appelle pour aller chercher mon chèque, on est le 28 février, il fait moins 35. [...] À la fin du mois, plus d'argent! Et pas mangé assez.

[...] Je suis allé à pied, puis là, je m'en allais, puis j'ai fait du pouce, espérant que..., puis qu'est-ce que je voyais à travers les windshield, je voyais des consciences qui baissaient les yeux. Parce que je regardais les yeux, quand je faisais du pouce. »



Jonnyhyberg, 2008. Certains droits réservés

Quarante personnes ont été rencontrées en entrevue à Montréal et à Québec dans le cadre du projet *Au-delà des étiquettes : Trajectoires de vie, pauvreté et santé*.¹ Toutes étaient sans emploi et prestataires de l'aide sociale au moment de l'entrevue – vingt d'entre elles vivant en logement et vingt dans la rue ou dans les refuges. Notre objectif initial était de voir jusqu'à quel point la capacité des personnes assistées sociales à se trouver un logement, ou à se maintenir en logement une fois ce dernier obtenu, était altérée par leurs conditions de vie et la stigmatisation et la discrimination dont

elles font l'objet. L'expérience de la vie à l'aide sociale procède-t-elle d'une dynamique particulière qui ferait glisser vers un autre statut, encore plus stigmatisant, celui de personne « itinérante » ou « sans-abri » ? Les témoignages des personnes rencontrées nous ont amenés notamment à comprendre comment la situation en logement peut se précariser progressivement à mesure que se succèdent de multiples formes d'hébergement et de logement temporaires, comprenant des passages à la rue et en refuge.

Exister socialement

Ces témoignages ouvrent une fenêtre sur un univers de rapports : avec des membres de la famille, des propriétaires de logement, des agents d'aide sociale, des employeurs, des amis, des voisins, des colocataires, des médecins, des travailleurs sociaux, des collègues de travail, des « fréquentations » et d'autres acteurs. Les lieux mentionnés dans ces récits – qu'il s'agisse, par exemple, de la maison parentale, d'un HLM, d'un organisme communautaire, d'un refuge ou d'un parc – prennent vie en fonction des relations qui leur sont associées. Les expériences de travail sont aussi racontées en fonction des relations qui en faisaient partie – camaraderie, valorisation ou exploitation, par exemple. L'individu poursuit sa propre « carrière », mais existe socialement dans ce tissu de rapports qui évolue au gré des événements. On passe ainsi à travers une succession d'« espaces relationnels », selon que l'on est, par exemple, avec ou sans emploi, avec ou sans logement, à la campagne ou en ville. Les réseaux impliqués varient en fonction du parcours de la personne. La famille peut ainsi disparaître puis réapparaître dans une logique de « rupture » et de « réconciliation ». Dans certains cas, le réseau s'étoffe à mesure que la situation de la personne se précarise, impliquant la

famille, des amis et des organismes, dont les rôles sont jugés tantôt négatifs, tantôt positifs. Les entrevues ont permis de voir ces réseaux à l'œuvre (selon le point de vue de la personne répondante) et de donner des indices sur leur rôle dans les trajectoires étudiées.

Au centre de ces trajectoires se trouve la relation à autrui. Dans certains cas, cette relation est jugée aidante et témoigne d'une reconnaissance qui va à l'encontre des stéréotypes et des stigmates. Dans beaucoup de cas cependant, c'est le contraire. On ressent, derrière le regard, le mépris et le jugement. Ces regards peuvent miner la confiance de la personne envers elle-même. Plus celle-ci est démunie sur le plan matériel, plus elle ressent projeté sur elle un regard dévalorisant et culpabilisant, accompagné, le cas échéant, de pratiques discriminatoires qui diminuent d'autant ses chances de s'en sortir. Les dimensions matérielle et relationnelle de la condition de personne assistée sociale ou itinérante interagissent étroitement.

Choix contraint

L'expérience en matière de logement illustre ce lien entre dimensions matérielle et relationnelle. Entre la rue, le condo du centre-ville et la maison de banlieue, il existe une multitude de formes d'hébergement : squats, refuges, colocation contrainte ou volontaire, dépannage temporaire chez des amis, qui constituent la nébuleuse du logement. Comment éclairer cette zone grise entre logement, hébergement et itinérance ?

Les histoires du logement reconstituées au cours de cette recherche couvrent principalement les cinq années qui précèdent l'entrevue. Dans bien des cas, les interviewés remontent au-delà de celles-ci, mais on perd dès lors en précision, notamment en raison du nombre de logements occupés, si bien qu'il est parfois ardu de suivre l'évolution des conditions de logement sur une période plus longue. Ressor-

DOSSIER

« Plus la personne est démunie sur le plan matériel, plus elle ressent projeté sur elle un regard dévalorisant et culpabilisant, accompagné, le cas échéant, de pratiques discriminatoires qui diminuent d'autant ses chances de s'en sortir. »

tent cependant les changements soudains de conditions de vie lors de passages entre logement et hébergement, ou logement et itinérance, ainsi que la façon dont sont appréciés les différents types d'hébergement et de logement au cours de la période la plus récente. Les données recueillies portent principalement sur les conditions précaires de logement, ainsi que sur les acteurs significatifs qui gravitent autour.

Les personnes assistées sociales peuvent vivre des difficultés d'accès à l'emploi, des préjugés dans l'espace public à leur égard et des discriminations dans l'accès à certains services. On peut donc penser que le logement constitue un espace-clé de repos, de protection et d'intimité dans lequel ces personnes peuvent se replier et se retrouver. Les entretiens réalisés attestent de cette importance du logement aux yeux des personnes interviewées, mais révèlent également l'obligation, éprouvée dans certains cas, de tourner le dos au logement. En effet, en raison notamment de l'augmentation des loyers au cours des dernières années et de la faiblesse des montants de l'aide sociale, le logement fait souvent l'objet d'une mise en balance entre deux situations inconfortables. Dans la première, on privilégie le toit sous lequel dormir en investissant parfois jusqu'à 80% de son chèque d'aide sociale dans le loyer d'une chambre ou d'un studio. On se sert la ceinture, quitte à endurer certaines privations en matière de besoins de base (alimentation, vêtements, déplacements, soins de santé), à faire une croix sur les petits plaisirs du quotidien (loisirs, sorties) et à se résoudre à fréquenter les banques d'alimentation dès le 15 du mois. Dans la deuxième, on « décide » de ne pas avoir de logement,

car c'est un luxe que l'on ne peut s'offrir et l'argent que l'on reçoit est tout juste suffisant pour payer sa nourriture, ses billets de transport en commun, ainsi que quelques paquets de cigarettes. Nombre de personnes se retrouvent face à ce choix contraint : vivre à la rue avec un peu d'argent ou avoir un logement, mais se retrouver les poches vides pour subvenir à ses besoins, même les plus élémentaires. D'autres encore font face à des préjugés et à la discrimination des propriétaires face aux personnes prestataires de l'aide sociale qui, si elles n'ont pas les bons « trucs », sont condamnées à ne pouvoir obtenir de logement. Par exemple, il peut s'agir de rencontrer le propriétaire un vendredi soir avec l'argent du loyer en liquide, pour qu'il ne fasse pas d'enquête de crédit, ou de demander à un ami de se faire passer pour un employeur si le propriétaire exige des références.

L'accès

Différents constats ressortent des expériences de logement racontées en entrevue. D'un côté, il y a le problème de l'accès, rendu difficile par le manque de moyens, le montant des loyers, mais aussi le refus apparent de certains propriétaires d'accueillir des personnes sans travail comme locataires. D'où les témoignages de ceux qui disent devoir mentir sur leur statut et prétendre avoir un travail afin d'avoir accès à un logement. Cependant, obtenir un logement ne signifie pas être au bout de ses peines pour autant : celui-ci risque d'être en mauvais état, mal entretenu et de peser significativement sur le budget en accaparant la majeure partie des ressources financières des personnes. Pour parvenir à payer le loyer, certains sont contraints de faire de la colocation, parfois dans des logements où chaque pièce est sous-louée par une personne qui profite du manque de logement à petits prix pour en faire son fonds de commerce. Tout ceci fait ressortir la dimension matérielle du logement et, plus en-



core, la dimension sociale. Habiter en colocation, être hébergé par des amis ou des membres de la famille, être forcé d'avoir recours aux refuges ou de dormir dans les parcs sont présentés comme posant problème autant sur le plan relationnel que matériel. Les répondants manquent d'espace d'intimité et, lorsqu'ils en ont, dans une maison de chambres par exemple, il leur manque souvent l'envie d'y rester, soit en raison du mauvais état des lieux, soit en raison de la cohabitation forcée avec des personnes avec lesquelles ils n'ont pas d'affinité.

Cette dimension relationnelle et sociale du logement est au cœur des témoignages. Vivre un rapport amoureux, par exemple, peut être difficile lorsqu'on a honte d'inviter sa date dans son logement et qu'on ne dispose pas d'un lit double. Certains répondants, sans logement au moment de l'entrevue, en cherchant désespé-

rément un, non pas pour fuir la rue en tant que telle, mais pour pouvoir vivre et maintenir un rapport amoureux qui a été menacé par la perte d'un logement. Dans un autre cas, des intervenants du réseau institutionnel auraient indiqué à une répondante que son incapacité à assurer de bonnes conditions de logement à son enfant a joué dans la décision de lui en retirer la garde. Elle a tenté à plusieurs reprises d'améliorer ses conditions de vie en changeant de logement, mais ceux qu'elle pouvait s'offrir avec son niveau de revenu étaient jugés inadéquats par les intervenants pour y faire vivre un enfant. Qui plus est, en raison de son statut de prestataire de l'aide sociale et de sa condition de santé, elle dit avoir fait face à des préjugés qui l'ont amenée à fuir un logement :

« J'ai eu un HLM il y a à peu près trois ans de ça, puis je l'ai quitté parce que le genre de personnes qui habitent là-dedans ont trop de préjugés, sont trop critiques... ça critique trop, tu sais. Comme à cause de ma maladie, le monde là-bas, ils m'ont trop jugée, ça fait que j'ai décidé de partir [...] parce qu'ils savaient que je ne travaillais pas, parce que j'avais des voisins, quand même, qui payaient leur loyer, mais ils travaillaient [...] on se fait beaucoup juger, beaucoup, par rapport aux personnes qui travaillent. »

La qualité du logement est appréciée en lien avec la qualité des rapports qui s'y déroulent. De fait, les conditions de logement autorisent certains rapports (recevoir des amis, par exemple) ou les entravent dans le cas où il est impossible d'inviter quelqu'un chez soi ou de pouvoir mener sa vie de famille. Il peut s'agir également des rapports entretenus avec les propriétaires, qui occupent une place centrale dans la vie des personnes rencontrées, ou des rapports avec les voisins, comme en témoigne le cas précédent.

Malgré les différences entre les personnes en logement et celles à la rue dans notre échantillon, un des constats qui se dégage de la re-

DOSSIER

« La qualité du logement est appréciée en lien avec la qualité des rapports qui s'y déroulent. »

cherche est la ressemblance entre les trajectoires de vie de ces deux groupes sur le plan de la précarité. En dressant le fil de leur trajectoire de logement, on remarque une porosité entre les deux groupes. Il s'agit avant tout d'une population de « mal logés » (Marpsat et Firdion, 2000) qui circule à travers différents types de logement et d'hébergement, avec des périodes à la rue, parfois de courte durée.

Le domicile

Pour voir plus clair dans ces distinctions entre logement, hébergement et habitation, et capter certains attributs qui leur échappent, Laberge et Roy (2001 : 122) proposent un quatrième terme, la « domiciliation ». Celle-ci est définie comme « l'accès et l'usage continu, sécuritaire, intime, exclusif et souverain d'un espace de vie privée. Cet espace constitue le lieu de référence à la fois concret et symbolique pour l'individu qui y réside et pour ceux avec qui il est en interaction ». Nombre d'hébergements pour les personnes sans logement ne répondent pas à ce critère de « l'accès et l'usage continu [...] d'un espace de vie privé ». Il peut s'agir, par exemple, des refuges où l'on doit partir tôt le matin et revenir en fin d'après-midi pour faire la file afin d'être sûr d'obtenir une place. Les répondants ont aussi témoigné de situations précaires, dans lesquelles ils sont sous la menace permanente d'être expulsés. L'intimité est, quant à elle, comprise par Laé (2001) comme « une sphère où les paroles et les actes n'ont pas de conséquences sociales (car protégés de l'espace public) », tandis que Bernard (1998 : 375) la comprend en rapport avec le besoin « d'établir une séparation physique ou psychologique du monde existant ». L'hébergement ne permet pas cette intimité, essentielle à l'équilibre psychologique.

Pour Roy et Laberge, avoir un domicile signifie aussi avoir une adresse à soi, la possibilité d'exercer sa citoyenneté (par le vote), avoir accès à divers services sociaux. Dans leur domicile, les individus peuvent « organiser leurs activités comme bon leur semble, [...] déterminer l'état de propreté qu'ils souhaitent, [...] choisir l'emplacement des objets. [...] en bref, ils peuvent organiser leur vie en fonction de leurs désirs » (2001 : 123). Le « domicile » cor-

respondrait ainsi à ce que recherchent la plupart des répondants de l'enquête qui, en attendant, sont condamnés à l'hébergement. Même quand ils accèdent à un « chez soi » dont ils peuvent en théorie disposer à leur guise, le propriétaire et les voisins peuvent leur faire sentir qu'ils ne sont justement pas « chez eux ». Le paiement du loyer augmente leur insécurité financière et ils peuvent se retrouver à la rue avec leurs meubles (quand ils en ont) avec peu de préavis. On peut ainsi être en logement et « sans domicile », si on applique de manière stricte la conception de Roy et Laberge. Peut-être faudrait-il dans ce cas abandonner les termes de « mal logé », de « sans-abri », de « sans domicile fixe » et d'« itinérant » (équivalent contemporain du « vagabond ») et parler plutôt des « sans-domicile » dans le sens plein du terme, tel que défini par ces auteures ?

La spirale

Chacune des trajectoires racontées en entrevue se distingue des autres par sa ligne biographique dominante. La personne a été invitée à se présenter et l'entrevue devient, effectivement, une présentation de « soi ». Dans le cadre de l'intervention, ces personnes peuvent être régulièrement amenées à parler d'elles-mêmes, mais les intervenants qu'elles croisent ont rarement beaucoup de temps à leur consacrer et ont tendance à intervenir sur des aspects précis de ce qu'elles vivent – par exemple, pour le traitement d'un problème de santé ou l'admissibilité à un programme relevant de l'aide sociale. Nos entrevues ne s'inscrivaient pas, elles, dans le cadre d'une intervention. Il n'y avait donc ni enjeu de pouvoir, ni orientation vers une quelconque « porte de sortie ».

Chaque entrevue peut être vue comme une tentative pour se faire reconnaître comme une personne au centre de son histoire, d'expliquer les choix qui ont été faits, de donner sens à un parcours parsemé de ruptures, de rencontres

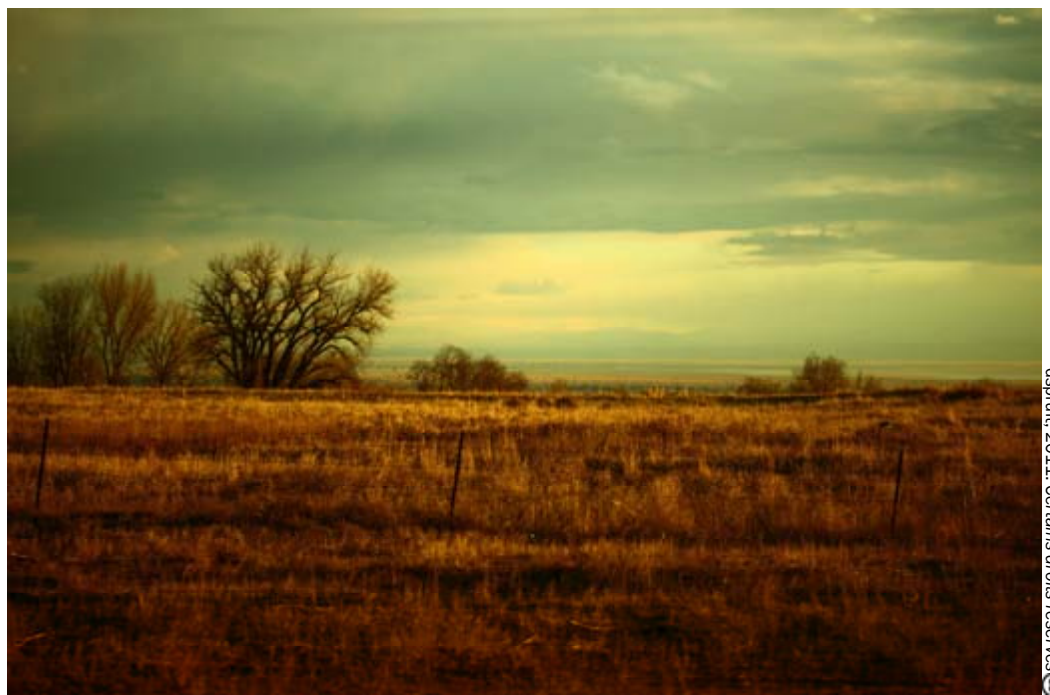
problématiques, de rechutes et parfois d'éléments positifs. Tandis que certains répondants portent un regard critique sur les acteurs qui les entourent – agents d'aide sociale, intervenants sociaux, propriétaires de logement, employeurs, membres de leur famille – les tenant largement responsables de ce qu'ils vivent, d'autres assument une plus large part de responsabilité, attribuant, par exemple, leurs problèmes de santé mentale à leurs propres comportements excessifs au travail. Ils développent notamment une réflexion sur les problèmes de santé mentale qui se déclarent sournoisement, sans que l'on sache ce qui est en train d'arriver, sur la rage d'avoir travaillé comme un déchaîné pour finir en *burn-out*, sur la difficulté de survivre avec les montants accordés par l'aide sociale. Ils parlent de la pente « descendante », mais aussi de la possibilité de remonter la pente, sous certaines conditions, dont l'acceptation de soi et de ses limites.

On revendique surtout dans ces entrevues d'être reconnu comme un être humain à part entière, avec son histoire, ses besoins, ses

problèmes de logement, d'alimentation, de santé, mais aussi avec ses compétences, sa capacité de contribuer à la société, de participer, de faire du bénévolat, de travailler ou d'être un parent comme les autres, le cas échéant. L'enquête suggère à la fois une diversité de profils et d'expériences derrière les étiquettes, mais aussi une convergence sur le plan des expériences de travail, des difficultés de logement, des regards subis, des problèmes d'alimentation, de l'isolement et de l'impact de ces facteurs cumulés sur la santé physique et mentale. Il y a une homogénéisation des parcours à travers le temps, produite, entre autres, par la stigmatisation et l'appauvrissement partagés. La survie peut devenir le principal enjeu et la transformation du « petit barème » d'assistance sociale en « plein barème », grâce au « papier du médecin », l'objectif à atteindre. En réaction à cette homogénéisation des conditions, la revendication d'être reconnu en tant qu'individu avec son histoire et son avenir devient plus pressante. Cet avenir, pour certains, peut se résumer à l'espoir de retrouver leur santé physique et mentale ou de se libérer de la toxicomanie. Au-delà des contraintes de santé, il y a la revendication d'être reçu, accepté, d'avoir sa place et de participer au « vivre-social ».

DOSSIER

« On revendique surtout dans ces entrevues d'être reconnu comme un être humain à part entière, avec son histoire, ses besoins, ses problèmes de logement, d'alimentation, de santé, mais aussi avec ses compétences, sa capacité de contribuer à la société, de participer »



Parmi les acteurs qui les entourent, il y en a qui leur font cette place, qui les acceptent tels qu'ils sont, que ce soit des membres de leur famille, des amis ou des intervenants qui agissent de manière solidaire et compréhensive. Ils peuvent être appelés par leur nom, ressentir de la chaleur, de l'intérêt, de la préoccupation. Parfois, ces rencontres sont présentées comme décisives pour redresser des trajectoires qui étaient jusqu'alors « descendantes ». Elles témoignent de la puissance de ces rapports qui peuvent faire « exister » socialement par le biais de la reconnaissance. Si les rapports stigmatisants tendent à maintenir une personne dans la pauvreté, voire à aggraver sa situation, d'autres rapports peuvent améliorer cette situation. Il ne s'agit pas de « rétablir » la personne dans les rapports qu'elle a déjà vécus, mais d'« établir » d'autres types de rapports fondés sur la reconnaissance et le soutien. Pour une des personnes rencontrées, travailler comme bénévole dans un organisme qui fournit des repas à des familles dans le besoin lui permet d'espérer se libérer de la toxicomanie. Santé et reconnaissance sont ici intimement reliées. Personne parmi ces interviewés ne perd l'espoir que la tendance descendante de la spirale ne puisse un jour se stabiliser ou se mettre à « remonter tranquillement », si elle n'est pas déjà en train de le faire.

Note :

1. Le texte qui suit est composé d'extraits de *Au-delà des étiquettes : trajectoires de vie, pauvreté et santé. Un rapport de recherche en quatre actes avec prologue et épilogue*, Montréal, CREMIS 2011. Il est disponible sur le site web : www.cremis.ca. Le projet de recherche dont fait état ce rapport – subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada – a été réalisé par le CREMIS en collaboration avec le Front commun des personnes assistées sociales du Québec.

Bernard Y. (1998). « Du logement au chez-soi », dans Segaud M., Bonevalet C. et J. Brun, *Logement et Habitat, l'état des savoirs*, Paris, Éditions de la découverte, p. 374-380.

Laberge, D. et S. Roy (2001). « Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public », *Sociologie et sociétés*, 33, 2: 115-131.

Laé J.-F. (2001). « Des écrits ordinaires et de l'intimité dans l'hébergement », *Nouvelles pratiques sociales*, 14,2 : 75-87.

Marpsat, M. et J.-M. Firdion (2000) (dir.). *La rue et le foyer : une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, Travaux et documents de l'INED, no. 144.